



**PRÉFET  
DES ARDENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Charleville-Mézières, le 13 novembre 2020

## **POINT DE SITUATION N° 171**

### **Mesures de lutte contre le coronavirus**

Jean-Sébastien LAMONTAGNE, Préfet des Ardennes, vous informe des mesures et informations actualisées (\*en bleu les nouveautés par rapport au point de situation précédent).

#### **Bilan épidémiologique dans les Ardennes – COVID-19**

##### **Point de situation au 13 novembre 2020 :**

Cas confirmés COVID : 6491 (+156)  
Personnes hospitalisées en service de réanimation : 14 (+2)  
Personnes hospitalisées en service de maladies infectieuses : 79 (+7)  
Personnes hospitalisées en soins de suite et de réadaptation : 25 (+22)  
92 décès à l'hôpital (+5)  
19 décès en EHPAD (+4)  
324 retours à domicile (+2)

**Compte-tenu du nombre croissant des clusters, ces derniers sont présentés dorénavant par type de structures et ne font plus apparaître les clusters familiaux.**

Aide sociale à l'enfance : 0  
Autre : 2  
Crèche : 0  
Etablissements médico-sociaux (EMS) de personnes handicapées : 2  
Etablissement médicalisé pour personnes âgées : 5  
Etablissement non médicalisé pour personnes âgées : 1  
Etablissement pénitentiaire : 0  
Etablissement sanitaire : 7  
Etablissement social d'hébergement et d'insertion : 1  
Événement public ou privé (rassemblements temporaires de personnes) : 3  
Milieu professionnel (entreprise) : 11  
Milieu scolaire et universitaire : 3  
Secteur aide à domicile : 1  
Communautés particulières (personnes vulnérables, gens du voyage, migrants...) : 1

## **Indicateurs COVID-19 dans les Ardennes**

**Taux d'incidence (1) : 443** (456 au 12 novembre 2020)

**Taux de positivité (2) : 17,81 %** (17,90% au 12 novembre 2020)

**Nombre de tests réalisés : 10185** (10227 le 12 novembre 2020)

(1) Le taux d'incidence pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants correspond au nombre total de nouveaux cas dans l'intervalle de temps [J-9 ; J-3] pour 100 000 habitants.

L'indicateur est vert si <10, orange si compris entre 10 et 50, rouge >50.

(2) Le taux de positivité sur 7 jours glissants correspond à la part de tests positifs obtenus sur le nombre total de tests réalisés.

L'indicateur est vert si <5 %, orange si compris entre 5 et 10 %, rouge >10 %.

**La métropole est entrée en situation de confinement depuis le 30 octobre à 0h00.**

**Le décret du 29 octobre 2020 décline les modalités d'application de ce confinement.**

**Le décret du 2 novembre 2020 modifie celui du 29 octobre 2020.**

**Un communiqué de presse du Gouvernement reprend les mesures applicables aux grandes et moyennes surfaces spécialisées ou généralistes et aux prestations de services à domicile.**

**Par ailleurs, le préfet des Ardennes, a signé le 30 octobre dernier un arrêté précisant un certain nombre de mesures complémentaires, relatives en particulier à l'obligation du port du masque.**